

ÉGUZON-CHANTÔME

Bulletin municipal



ÉDITO

Un mandat : 2020-2026

Un mandat, c'est long et c'est court ! C'est long parce que, assommés par la découverte de la Covid dès le printemps 2020, nous avons plongé dans l'inquiétude de toutes et tous face à l'épidémie puis nous avons vécu l'énergie des citoyennes réunies en atelier improvisé pour fabriquer les masques. Encore bravo à elles. Ensuite, il a fallu engager le combat à mener pour obtenir des masques conformes mais aussi des vaccins par tous les moyens. L'épidémie passée, il a fallu entamer le combat pour l'obtention d'un médecin avec pour toile de fond la création d'une maison de santé. Tout a été long dans cette histoire de médecin : les étapes à franchir auprès des administrations et des institutions. Face à la chanson reprise par la France entière : « sauvons l'accès aux soins dans le monde rural », il a fallu traverser tous les pièges, toutes les étapes trop longues, tous les refus et même la

trahison. Dans ces conditions, 6 ans, c'est long pour arriver enfin à permettre à la population d'avoir simplement un accès correct à sa santé.

Cela a été long de même pour faire avancer le projet de panneaux photovoltaïques du Pez-Chovet, projet débuté lors du mandat précédent. Les contrôles, les obligations, les commissions, les nouvelles réglementations, les validations de dossiers, ce fut un parcours musclé du combattant pour obtenir enfin le feu vert suite à l'enquête publique et l'autorisation donnée au permis de construire. Aujourd'hui beaucoup trop de choses concourent au fait que le fonctionnement des porteurs de projets ressemble à celui du procès de Kafka.

Pourtant, un mandat, c'est court aussi. C'est court parce que 6 ans de travail avec les bénévoles sur les animations éguzonnaises, 6 ans de rencontres avec les habitants y compris les nouveaux, 6 ans d'énergie, d'échanges, de rires, de

coups de main donnés, qui font que la commune obtient une belle réputation de ville dynamique. Six ans aussi avec des projets qui aboutissent, des commerces qui s'installent, des professionnels de santé qui arrivent. Six ans, ça passe vite, trop vite. Le moment où il faut passer le relais arrive et l'on se dit qu'avec un peu de temps supplémentaire on aurait pu finir encore quelques projets. Mais, si on la respecte, la République est bien faite : il faut savoir confier à une équipe plus jeune, bien inscrite dans les actions citoyennes et associatives locales, le soin de diriger la barque communale. Alors chacun aura rempli son rôle en temps et en heure... même si, au préalable et pour les accompagner, il faudra peut-être relire avec eux ... le procès de Kafka !

Le Maire,
Jean-Paul THIBAUDEAU

2025 : Bilan de
l'année



Conseil municipal des enfants : bienvenue aux nouveaux élus

Comme chaque année scolaire, le conseil municipal des enfants a été renouvelé au mois de septembre suite à l'élection de nouveaux jeunes élus, désignés par leurs camarades à l'issue d'une véritable élection qui familiarise les élèves avec leur future condition de citoyen. Les élus se sont rapidement mis au travail, en commençant par la préparation du marché de Noël à la décoration duquel ils ont contribué. Toujours très inventifs, ils ont fait des propositions pour contribuer à animer la commune en particulier en direction des jeunes, notamment un carnaval pour la préparation duquel ils pourront être accompagnés par la collectivité. Enfin, le conseil des enfants a pour objectif de faire découvrir à ses membres le fonctionnement de la commune et des principaux équipements publics qui existent à proximité. Cette année, les jeunes élus auront l'opportunité de visiter la station d'épuration du bourg d'Éguzon pour comprendre le fonctionnement et la gestion du réseau d'assainissement. Centenaire oblige, une visite de l'usine de production hydroélectrique du barrage d'Éguzon sera spécialement organisée pour eux ! Une belle expérience qui s'annonce riche en souvenirs.



Les élus du conseil des enfants :

Lily BRUNET
Mila DESRIER SANZ
Lucas FRESSIGNAUD
Sayan LOUSTALOT
Louka MEURANT
Clarisse VERCELLINI

Projet photovoltaïque au sol d'Éguzon-Chantôme : une avancée majeure pour notre territoire

Le projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune d'Éguzon-Chantôme a franchi une étape décisive : l'obtention du permis de construire le 11 décembre 2025. L'enquête publique, qui s'est déroulée pendant 1 mois, avait conclu à un avis favorable du commissaire enquêteur fin novembre. Cette validation confirme l'intérêt du projet pour la transition énergétique et vient appuyer la bonne conception générale du projet.

Pourquoi un Dossier Loi sur l'eau ?

La prochaine étape consiste à déposer le dossier au titre de la Loi sur l'eau. Cette procédure vise à garantir que le projet respecte les équilibres naturels : gestion des eaux pluviales, préservation des zones humides et protection de la biodiversité. C'est une étape essentielle pour concilier production d'énergie et respect de l'environnement.

Quels bénéfices pour la commune ?

- Production d'énergie renouvelable locale : la centrale contribuera à réduire les émissions de CO₂ et à renforcer l'autonomie énergétique. Éguzon-Chantôme affirme son rôle actif dans la lutte contre le changement climatique.
- Retombées économiques : le projet générera des recettes fiscales et locatives pour la commune, utiles pour financer des services et équipements publics.
- Création d'emplois : des opportunités locales lors des phases de chantier et de maintenance.

Ce projet est une chance pour le territoire : il allie le soutien à l'agriculture locale, avec l'accueil d'un éleveur ovin sur le site, respect de l'environnement et dynamisme économique.

Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes.



Présentation d'un service public : la médiathèque Athanase Bassinet et le réseau des médiathèques de la CDC

Dans le bulletin municipal précédent nous vous avons annoncé, décrit et chiffré les travaux qui devaient donner à notre ancienne bibliothèque plus de visibilité et d'attractivité.

En effet les bibliothèques d'aujourd'hui ne sont plus celles d'hier qui se contentaient de toucher un public captif comme les scolaires et ceux totalement acquis au livre et à la lecture. Aujourd'hui les publics sont plus diversifiés : enfants et familles, adolescents, personnes isolées géographiquement et socialement. Les bibliothèques doivent évoluer pour satisfaire ces différents publics en proposant des espaces et des temps de convivialité, des temps de « partage de savoirs » pour impliquer les habitants.

En intégrant le « réseau de lecture publique » initié par la Communauté de commune Éguzon Argenton Vallée de la Creuse, nous avons modifié le fonctionnement et l'aspect de notre ancienne bibliothèque. Ainsi est née la « médiathèque Athanase Bassinet » qui a été inaugurée en septembre 2025.

Quels sont les changements pour les usagers de notre médiathèque ?

Ils ont accès à tous les livres et documents disponibles dans toutes les bibliothèques du réseau intercommunal. D'un simple clic ils peuvent les réserver et une navette les achemine vers notre médiathèque. Les informations sur toutes les animations proposées en réseau sont visibles sur le site et les usagers en sont informés personnellement par mail. Nous bénéficions également du renfort d'une bibliothécaire de la médiathèque d'Argenton-sur-Creuse ce qui permet d'élargir les horaires d'ouverture.

Néanmoins notre médiathèque reste municipale et est animée par des bénévoles dévouées et efficaces qui sauront vous accueillir avec convivialité et vous conseiller dans le choix de vos lectures si vous en éprouvez le besoin. N'hésitez pas à franchir la porte de ce beau lieu, l'accès en est libre et l'adhésion gratuite.

La commune agit pour la parentalité

Être parent, ça ne s'apprend pas et pour autant ce n'est pas toujours simple. On se pose beaucoup de questions et face aux réponses contradictoires de ses proches il est parfois difficile de s'y retrouver. Soutenir la parentalité, c'est contribuer au bien-être des parents et des enfants. Pour accompagner les familles, la municipalité s'est engagée sur ce sujet et a proposé, en collaboration avec la société ComMaPo, organisme de formation spécialisé dans la communication bienveillante, deux ateliers gratuits ouverts aux parents, sur les thèmes suivants : « accompagner l'enfant dans ses émotions sans oublier les siennes » et « apporter un cadre solide et sécurisant à son enfant ».

En ce qui concerne la prise en charge des enfants qui lui sont confiés dans le cadre du service Enfance (garderie, centre de loisirs, restauration scolaire), la collectivité accompagne également ses encadrants qui bénéficieront prochainement d'une formation pratique sur l'apport des neurosciences dans la compréhension et la gestion des émotions de l'enfant.

Médiathèque Athanase Bassinet

17 rue Jules Ferry

36270 Éguzon-Chantôme

Tél. 02.54.36.68.05

Horaires :

Lundi	15h - 18h
Mercredi	10h - 12h/15h - 17h
Vendredi	15h - 18h
Samedi	15h - 17h



L'engazonnement et la réfection des allées des cimetières sont achevés

Après une première expérimentation dans la dernière section du cimetière d'Éguzon l'hiver dernier, la municipalité, conformément aux choix budgétaires faits pour 2026, a poursuivi les travaux d'engazonnement des cimetières d'Éguzon et de Chantôme. Avec le renforcement de la réglementation en matière d'utilisation des produits phytosanitaires, les communes sont de plus en plus nombreuses à faire ce choix pour alléger l'entretien, en privilégiant des variétés peu poussantes ce qui limite le nombre de tontes dans l'année. La technique de l'hydromulching, employée pour l'ensemencement, est particulièrement indiquée pour ce type de sol et plus économique. Nous avons cependant fait le choix de ne pas tout végétaliser et de maintenir des allées principales en gravillon retenu par des dalles alvéolaires de stabilisation afin de faciliter le déplacement des piétons, mais aussi le passage des véhicules de service. Le coût global de l'opération, hors taxe, est de 16 435,92 € pour l'engazonnement et de 46 214 € pour les allées (dont respectivement 4 982,04 € et 13 951 € déjà réglés l'an passé pour la dernière section du cimetière d'Éguzon). Nous rappelons que, pour permettre le succès de cette opération et de façon générale, il est interdit d'employer certains produits d'entretien (type eau de Javel) pour nettoyer les monuments funéraires.



Une future librairie à Éguzon : entretien avec Marie DUBUIS

Marie, votre projet est d'installer une librairie à Éguzon. Pourquoi ?

Ouvrir une librairie a toujours été mon rêve. Toute ma vie passée n'était orientée que vers ce projet. Je ne m'étais pas arrêtée sur un lieu particulier mais j'avais envie de venir dans la région.

Pourquoi cette envie de venir dans la Vallée de la Creuse ?

Je suis amoureuse de la région depuis toujours. J'y viens depuis que je suis toute petite. Ma famille possède une maison à Bonnu depuis mon arrière grand-père après une belle histoire de solidarité entre deux prisonniers de guerre. Mes grands-parents y ont fait construire une maison dans les années 70, ce qui fait que j'y ai passé presque toutes mes vacances depuis ma petite enfance.

Les livres ? C'est quelque chose d'important pour vous ?

Oui, c'est très important ! D'abord, c'est une passion ; ensuite, c'est mon métier !

Avez-vous déjà travaillé dans une librairie ?

Oui, bien sûr. Cela fait plus de 7 ans que je travaille en librairie. D'abord, j'ai commencé à Boulogne-sur-Mer, à la FNAC, pendant trois ans. J'ai supervisé les rayons Sciences humaines et Tourisme. Ensuite, j'ai suivi le rayon Littérature jeunesse. Puis, j'ai rejoint la librairie « Le Furet du Nord » à Calais où j'ai travaillé pendant environ quatre ans. Là, j'ai pu découvrir la très grande majorité des rayons. J'ai eu aussi la responsabilité des animations de la librairie notamment en ce qui concerne les dédicaces et les rencontres « auteurs ». Je m'occupais aussi de préparer le stand du Furet du Nord pour le salon du livre du Touquet.

Et votre projet sur Éguzon, comment le voyez-vous ?

D'abord, je voudrais installer une librairie généraliste mais qui contiendrait aussi un rayon « livres d'occasion ». Bref, je voudrais une librairie avec de la lecture pour toutes et tous, des plus jeunes aux moins jeunes. Mais je voudrais ouvrir la librairie à d'autres activités qui me passionnent tout autant. Par exemple, en proposant un rayon « Jeux de société pour petits et grands. On y trouvera des jeux de plateau, des jeux « apéro », des puzzles ou des jeux éducatifs. J'aimerais aussi que la librairie soit un lieu de partages et d'échanges. C'est pourquoi, il y aura un espace détente, convivialité, cocooning avec la possibilité d'y prendre thé, café ou boissons froides selon la saison. Dans cette perspective d'échanges, je mettrai en place des ateliers comme un atelier « découverte des jeux de société », rencontre avec les auteurs, des ateliers « club de lecture », sans oublier les ateliers de loisirs créatifs. Pour terminer, il y aura un rayon papèterie et une petite partie « beaux-arts ».

Et l'ouverture est prévue quand ?

Début avril 2025 si tout va bien.



Le recensement de la population : c'est nécessaire et obligatoire

Cette année, la commune d'Éguzon-Chantôme réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 15 janvier au 14 février 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 30 janvier ?

Contactez la commune au 02 54 47 43 04 ou par mail à mairie@eguzon-chantome.fr.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Les agents recenseurs dans notre commune

Trois agents recenseurs ont été recrutés par la commune. En fonction du lieu de votre résidence, un de ces agents déposera dans votre boîte aux lettres ou vous donnera en main propre les documents précisant la marche à suivre pour votre recensement.



Stéphanie Lavillonière



Colette Laroche



Aurélien Joubert



Campagne de stérilisation des chats errants : l'heure du bilan

Suite à de nombreuses réclamations de la part des administrés depuis quelques années concernant des problèmes relatifs à une surpopulation de chats errants, la commune d'Éguzon-Chantôme n'a pas hésité à candidater à l'appel à projet initié par l'État et financé à 100 % par la préfecture. La campagne d'identification et de stérilisation s'est déroulée du 22 janvier au 9 septembre 2025.

Avec le soutien de l'association « 1001 Ames Animales » qui nous a bien aidé dans un premier temps pour toute la communication faite au public puis pour les captures et allers-retours chez le vétérinaire, nous avons pu prélever 36 chats (17 mâles, 19 femelles). Parmi ces chats 32 sont maintenant identifiés comme « chats libres d'Éguzon » et ont été stérilisés. Aucun animal n'a été euthanasié, tous ont été remis en liberté. Une femelle et ses 4 chatons ont été placés à l'adoption. 4 chats ont été capturés et relâchés car déjà identifiés par les propriétaires..



L'objectif des 100 chats fixé par la convention avec l'État n'a malheureusement pas pu être atteint. En effet, la durée de la campagne a été trop courte malgré l'avenant à la convention permettant l'allongement de celle-ci : les cages achetées dégageaient une odeur de neuf dont les animaux se méfiaient. Nous avons mis un peu de temps avant de comprendre que c'était probablement l'une des raisons pour laquelle la capture ne fonctionnait pas. Il a fallu tremper les cages dans le compost pour atténuer cette odeur et enfin attraper des chats. Cela nous a fait perdre deux à trois semaines.

Malgré un article sur le bulletin municipal distribué à tous les habitants de la commune et une campagne d'information par affiches et sur Facebook, il a été difficile d'impliquer la population. Cependant certains habitants ont bien joué le jeu en nous signalant les lieux où il était régulièrement aperçu des chats errants et quelques personnes ont pris conscience de l'obligation de faire identifier leurs chats et sont allés à la clinique vétérinaire avant le début de la campagne pour faire identifier et parfois stériliser leur chat. La principale difficulté à laquelle nous avons été confrontés est le manque de moyens humains pour mener au mieux le trappage. En effet, notre collectivité dispose d'équipes technique et administrative qui fonctionnent la plupart du temps à flux tendu et il n'a pas été facile d'inclure des temps de trappage dans le planning des agents techniques et des temps de suivi pour les agents administratifs. Malgré tout, l'identification et surtout la stérilisation des chats errants apportera un confort tant à ces animaux qu'aux habitants de notre commune.

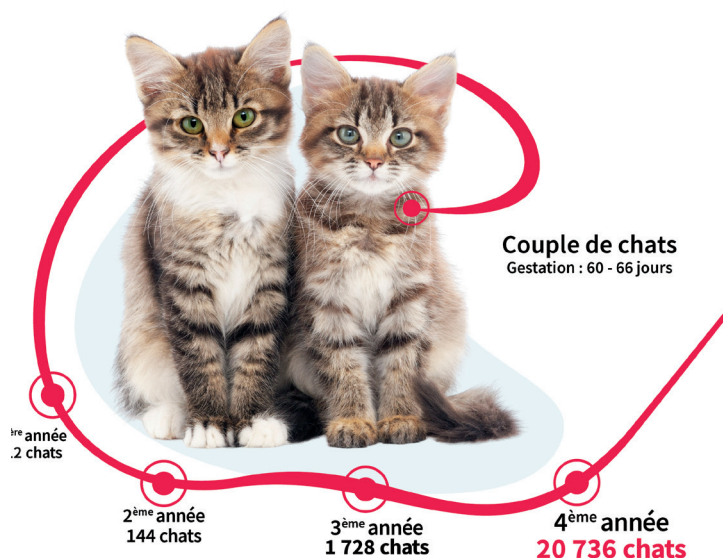
Le coût total de la campagne s'est élevé à 4614,52€. Les charges non prises en compte dans la convention sont essentiellement la rémunération des agents techniques pour les heures passées au trappage des chats et des agents administratifs pour le suivi de cette opération.

La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !



Plus d'informations sur identifier-mon-animal.fr
En partenariat avec le CLAPAV : Comité de Liaison Associations de Protection Animale et Vétérinaires

I-CAD
Identification des carnivores domestiques

Une délégation du
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Léon Druet
Président

> TRAVAUX ET CADRE DE VIE

➡ **Avancée des travaux des futures halles commerciales**

La première tranche des travaux est complètement terminée. L'ensemble était lourd à réaliser car les Bâtiments de France avaient interdit de modifier les volumes et obligeaient à respecter le réseau des petites rues adjacentes. Les contraintes étaient donc sévères. Qu'importe, ce bâtiment qui était l'ancienne gendarmerie d'Éguzon dans les années 1900 a repris vie et se trouve aujourd'hui hors d'eau. Il a gardé son authenticité ancienne : belles toitures de petites tuiles, belle charpente en bois noble, volume de la grange reconstitué. Rien ne dénote par rapport aux anciennes cartes postales qui représentent cette grande maison, importante pour le centre bourg. Il faut remercier les artisans (entreprises Gabillaud et Peluchonneau) qui ont travaillé sur ce lieu et qui ont dû résoudre des problèmes difficiles mais qu'ils ont su maîtriser. Il est particulièrement important de remarquer les belles décorations en ardoises qui ornent l'ancienne tour d'escalier à l'arrière. Les artisans couvreurs ont réalisé-là un très beau décor. Le patrimoine d'Éguzon s'est enrichi de cette belle initiative.

La deuxième tranche concernera les aménagements intérieurs : sols, murs intérieurs, portes, fenêtres, carrelage, plomberie, électricité. Elle devrait se terminer en juin 2026 et proposer un lieu fonctionnel aux producteurs locaux (fromage, boucherie, charcuterie, légumes et fruits, producteurs de condiments) ou un peu plus lointains (vins, bière artisanale,...). Cela permettrait de prolonger sur l'année entière les offres des marchés de producteurs de pays de juillet et août. À l'étage, sera installé un espace de coworking afin de répondre aux nouveaux besoins pour les gens qui travaillent en se déplaçant sur les grands axes et qui ont besoin d'internet.



➡ **Sentier d'itinérance douce : la voie verte... est ouverte !**



En juin 2026 la liaison en itinérance douce « gare-lac » sera opérationnelle. En effet un gros travail a été fait en 2025 pour réaliser ce projet.

La route communale joignant la gare au bourg en passant par le Faisceau et la Croix rouge devient une route donnant la priorité aux piétons et aux cyclistes. Les riverains et les agriculteurs peuvent cependant l'emprunter mais les autres automobilistes sont invités à passer par la D36 pour aller et revenir de la gare. Un arrêté municipal a été pris pour déplacer les stops au carrefour de la Croix rouge : les véhicules, plus nombreux, circulant sur la route du croisement D45 vers la D36 en passant par la Croix rouge auront le passage libre. Les stops seront positionnés sur la route du Faisceau plus fréquentée par les cyclistes et les piétons que par les automobilistes.

En ce qui concerne la liaison « bourg-lac » le chemin est pratiquement terminé. Il ne reste qu'une petite partie qui permettra de graver la falaise dans la vallée de la Clavière grâce à un sentier en lacets. Les travaux seront faits au printemps 2026. Les piétons et les

cyclistes ne seront plus obligés de circuler sur la route départementale qui va d'Éguzon à Chambon, sauf sur le pont de Lavaud où un marquage au sol et une signalétique adaptée inviteront les véhicules à ralentir pour permettre la sécurité maximum de tous les usagers.



> BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE ET CULTURELLE

Bilan de la saison touristique

Avec une météo capricieuse au mois de juillet, la saison touristique a commencé tardivement. Le mois d'août chaud, voire caniculaire, a fait remonter la fréquentation de la plage et des activités proposées ainsi que du camping des Nugiras. Souvent les touristes de septembre et d'octobre sont nombreux dans notre territoire mais cette année cela n'a pas été le cas, nous avons constaté une baisse de ce tourisme automnal. En plus d'une météo incertaine, la conjoncture difficile et assez anxiogène est certainement à l'origine de cette baisse d'attractivité touristique que l'on retrouve également sur le plan national. Il reste à espérer que la saison 2026 soit meilleure et fasse rayonner notre commune qui ne manque pas d'atouts touristiques.

Perspectives des expositions au Musée

L'année 2026 sera l'année de deux expositions très différentes et très complémentaires l'une de l'autre.

La première sera consacrée au peintre Josquin Pouillon. Le Musée de la Vallée de la Creuse l'avait déjà présenté en 2015. Cela avait été une révélation pour beaucoup de visiteurs. Hélas, Josquin nous a quittés beaucoup trop tôt. Il nous laisse une œuvre inachevée, certes, mais pleine de belles toiles colorées aux thématiques poétiques et sensibles. L'idée de la rétrospective n'est pas familière des démarches du musée, surtout lorsqu'il s'agit d'un peintre contemporain mais à propos de Josquin, cette idée nous a semblé évidente tant il y avait matière à célébrer la vie, la couleur, la nature. Ne pas oublier Josquin, c'est ne pas oublier sa peinture, la peinture.

Plusieurs thématiques seront abordées. Elles correspondent à celles sur lesquelles le peintre travaillait : les paysages, les chemins, les arbres de vie, les indiens. Il faut rappeler que, si Josquin Pouillon avait son atelier à Paris, il était en permanence sous le charme de la Vallée de la Creuse et plus particulièrement des bords du lac autour de Bonnu où il aimait retrouver une maison familiale. Nous sommes persuadés que la magie du coloriste qu'il était va toujours opérer. Sa façon de voir le monde, chaleureuse et moderne, devrait encore une fois nous permettre de mieux voir pour mieux l'aimer.

La seconde, centenaire oblige (1926-2026), nous conduira vers l'histoire du barrage d'Éguzon. Ce vieux géant de béton cyclopéen nous livrera tous ses secrets. À travers les vieux plans, réhaussés par les couleurs des aquarelles des ingénieurs, à travers les anciennes photos tirées des plaques de verre nous replongerons dans cette aventure incroyable, celle de la construction du plus puissant barrage d'Europe en 1926. Bien sûr, il sera question des projets successifs, des formidables techniques pleines d'innovations plus folles les unes que les autres mais toujours contrôlées de main de maître. Il sera question de machines inattendues dans notre vallée bien rurale mais il sera aussi question des hommes venus d'un grand nombre de pays pour se retrouver entre Éguzon et Cuzion et travailler dans ce qui était le plus grand chantier d'Europe. En 1925, plus de 1000 ouvriers ont participé à établir ces records. Il faudra nous rappeler que l'idée d'un barrage à Éguzon nous est venu d'un maire d'Éguzon, issu de la famille Dauthy et que sa réalisation a été portée par un grand chef d'entreprise français, Léon Chagnaud, originaire du Bourg-d'Hem et d'une famille de maçons de la Creuse. De quoi faire un beau livre d'histoires.

Fréquentation 2025

Exposition LeBrun	847 visiteurs
Exposition Guillaumin	6253 visiteurs
Total	7100 visiteurs



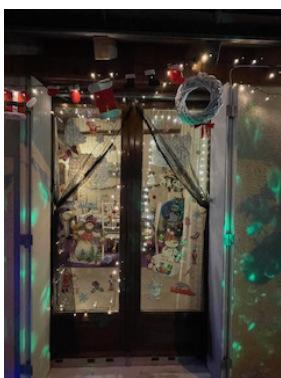
Retour sur les animations de fin d'année

Octobre Rose les 4 et 5 octobre

Le CSE d'Eguzon a organisé un match de basket le samedi 4 octobre dont les bénéfices ont été reversés à la Ligue contre le cancer de l'Indre. Le même soir, Le Woodstock organisait une soirée dansante avec une partie des recettes reversées à la ligue.

Durant le week-end, des animations ont été organisées avec l'association « Les rubans Arc en Ciel » d'Argenton sur Creuse. Bal trad, voitures anciennes, vélo smoothie, rando, concert de Oui Rock, repas sur la place, stand de la ligue avec ateliers, tombola...

Les animations organisées tout au long du mois d'Octobre sur l'ensemble de la communauté de communes ont permis de rassembler la somme de 22611.83 €, remise au Docteur Christiann, président de la ligue contre le cancer de l'Indre, lors de l'inauguration de l'espace Ligue d'Eguzon. Situé à la maison de santé, ce lieu accueillant et chaleureux est destiné aux malades du cancer, qui bénéficient d'ateliers de relaxation, de sport, de socio-esthétique et socio-coiffure, d'alimentation, de réflexologie et bientôt d'Art thérapie.



Les fenêtres de Noël

À l'initiative de la mairie, l'idée était la suivante : décorer une fenêtre, la faire découvrir aux personnes inscrites et passer un moment convivial autour d'une boisson et de petites douceurs. En voici un petit aperçu. 13 personnes inscrites cette année. Rien à gagner mais des moments de partage riches, qui n'ont pas de prix... Nous vous attendons plus nombreux l'an prochain.

Le concours des vitrines de Noël

A l'initiative du conseil municipal des enfants, un concours de décorations de vitrines a été ouvert aux commerces. Les enfants sont allés donner en mains propres l'invitation à participer à cette animation de fin d'année. Beaucoup ont accepté et vous avez sans doute remarqué que la compétition a été rude. Le jury, composé des 7 membres du conseil municipal des enfants, a rendu son verdict. Ils ont fait leur tournée des vitrines le soir du marché de Noël. Les résultats seront annoncés lors de la cérémonie des vœux, le 10 janvier.



Le marché de Noël

Le marché de Noël a eu lieu le samedi 6 décembre. Des décorations avaient été fabriquées par les enfants du conseil municipal. Elles ont orné les branches de sapin accrochées par les agents communaux. 32 exposants étaient présents pour proposer leurs créations. Côté restauration, « Partage ton peps » (association des parents d'élèves) et l'US2R (Union Sportive des 2 Rives, club de foot d'Eguzon, Cuzion, Orsennes et Saint-Plantaire, adhérent du CSE), ont proposé de quoi nous réchauffer et nous restaurer. Des châtaignes étaient grillées par l'ADL. À 16h le père Noël est arrivé, véhiculé par nos amis pompiers. L'occasion était trop belle : sortir leur véhicule de collection et donner le sourire aux enfants, qui l'attendaient avec impatience. Guillaume Gronfier, le photographe d'Eguzon était présent pour immortaliser l'instant.

> EN BREF

Personnel communal

Cette année, Madame Micheline MOREAU a fait valoir ses droits à la retraite. Nous la remercions pour ses nombreuses années de service et lui souhaitons une retraite épanouissante.

Elle est remplacée par Madame Hafida EL JAZAR au sein du restaurant scolaire du collège. Nous accueillons également Madame Alexia NINAT, en apprentissage à l'école. Du changement intervient également au musée avec l'arrivée d'un nouveau directeur, Monsieur Alexandre SOYEZ. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de la collectivité.



Hafida EL JAZAR



Alexia NINAT



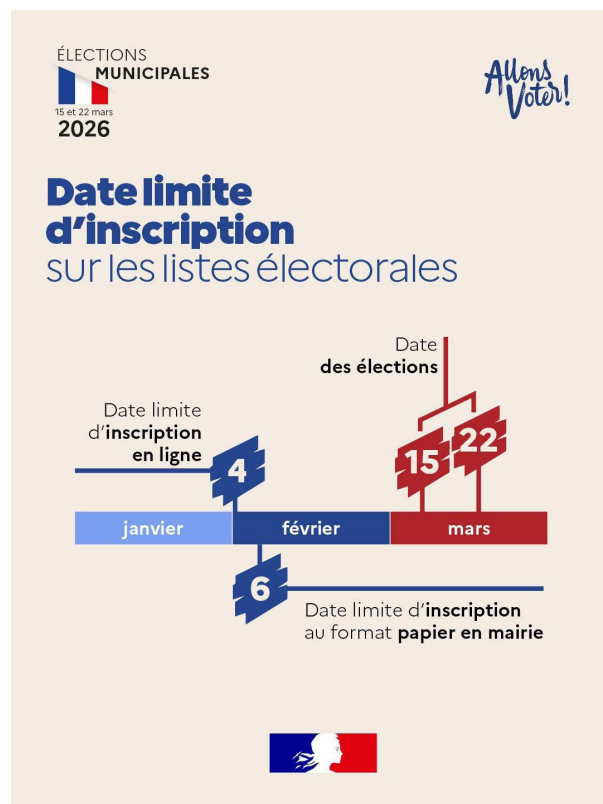
Alexandre SOYEZ

Vie associative

Fin septembre, une réunion a été organisée avec l'ensemble des associations de la commune. L'objectif était de faire le point sur la vie associative à Eguzon, de mieux se coordonner afin de proposer des animations régulières, et de favoriser les échanges entre associations. Il a été proposé d'organiser une fête des associations, plutôt qu'un forum, durant la première quinzaine de septembre, afin de permettre à chaque association de la commune de présenter ses activités. Un programme des animations prévues devrait être disponible en début d'année.

Du nouveau chez les commerçants

Souhaitons la bienvenue au nouveau commerce de Caroline Simon, qui a ouvert son atelier de bijouterie «Nina Chardon» place de la République. Il faut également féliciter l'équipe de la Boutik Made in Berry, qui a réalisé des travaux d'aménagement dans le magasin et renouvelé une partie de son équipe d'artisans d'art producteurs. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs projets !



Décès

ALLÉLY Roger	24/04/2025
ALLIGNET Henri	01/03/2025
ASTRAIN René	20/07/2025
AUMASSON Jacques	03/04/2025
BABOUIN Jean	09/01/2025
BARBAT Marcel	26/08/2025
BARBAT Odette vve GAUTHIER	06/01/2025
BARON Jacques	20/05/2025
BERNERON Marcel	01/09/2025
BILLAUD Jeanne vve BIDAUD	05/12/2025
BOUFFIER Simone vve SABROUX	14/09/2025
BOULET Josette vve GAUCHER	23/11/2025
BRAGUIER Henriette	17/01/2025
BUREAUX Lysiane	21/05/2025
CHANTOMAUD Marie	05/10/2025
CHATAIGNIER Jean-Louis	01/08/2025
CHATIGNOUX Yvonne vve DUFOUR	21/02/2025
DARCHIS Jeannine vve MICAT	11/04/2025
DEJOIE Georges	02/02/2025
DEMESSANT Andrée vve BOUCHAUD	06/05/2025
DUMAZET Marguerite vve LEBRUN	08/08/2025
DUREAU Annick ép FRELAT	20/01/2025
GIRARDEAU Madeleine	10/09/2025
JAMMOT Henri, Gabriel	05/09/2025
JOLY Monique	05/09/2025
JUCHET Gérard	19/08/2025
LAFAILLE Henri	01/02/2025
LAGORCE Robert	28/07/2025
LARUELLE Michel	14/08/2025
LE GALL Marie vve MICAT	21/01/2025
MAISON Carmen vve HUGUET	30/10/2025
MALLET Jeannine vve DUHAMEL	23/01/2025
MARCELOT Claude	14/04/2025
MARMET Henriette vve RÉGY	03/08/2025
MESNE Marcel	03/04/2025
MICAT Monique ép FOUGÈRES	20/11/2025
MILITON Michelle vve PHILIPPON	01/12/2025
PAPET René	31/08/2025
PETIT Monique vve PERPEROT	11/02/2025
PETOLON Raymond	20/08/2025
PION Clément	03/02/2025
POIRRIER Gaëtane ép LAFAILLE	20/01/2025
RIPOTEAU Yvette vve ALLELY	22/01/2025
ROUET Marguerite	14/03/2025
SIMON Marcel	21/09/2025
THOMAS Bernard	24/02/2025
VALLADE Jocelyne ép HEULIN	08/01/2025

Naissances

BOUCHAUD Nélia 08/01/2025
GLÉMÉE ORINE Lily 05/12/2025
KOUADIO COUTY Éden . 01/03/2025
PLANTUREUX Tyago 06/07/2025
VERGNE Aylan 12/06/2025

Mariages

CORBONNOIS-FERANEC Fabrice
ET RIAZ Saima le 07/06/2025

DURAND Jean-Luc
ET NAVARRE Stéphanie le 15/10/2025

VAUDE Jean
ET GOBILLOT Carole le 12/07/2025

➔ Numéros utiles

> La mairie à votre service :

2 rue de la gare

Tél : 02 54 47 43 04

mairie.eguzon-chantome@orange.fr

Horaires d'ouverture :

- lundi, mercredi et samedi : 9h-12h

- mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h/14h-17h

> Permanences en mairie :

• Assistantes sociales :

jeudi de 14h à 16h

sur rdv au 02 54 24 10 53

• ADIL :

2 janvier, 6 mars & 24 avril de 9h30 à 12h

sur RDV au 02 54 27 37 37

• SOLiHA :

23 janvier, 27 mars, 22 mai,

24 juillet, 23 octobre

• Conciliateur de justice :

une fois par mois, contacter la mairie.

> Centre de loisirs : mercredi et vacances :

Tél : 02 54 25 64 76

> Relais d'Assistants Maternelles :

Tél : 07 56 25 02 68

> Service d'aides à domicile :

Tél : 02 54 01 00 54

> Foyer résidence Les Florales :

Tél : 02 54 47 46 60

> EHPAD Le Hameau d'Éguzon :

Tél : 02 54 01 66 10

> Communauté de Communes :

Antenne d'Éguzon

Tél : 02 54 47 47 20

Siège à Argenton :

Tél : 02 54 01 09 00

> Déchèterie :

Ouverture : lundi, mercredi, jeudi, vendredi

14h-18h ; samedi 10h-13h

Tél : 02 54 47 47 20

> Office de Tourisme :

Tél : 02 54 47 43 69

> Musée :

Tél : 02 54 47 47 75

Ouvert de mi-mars à mi-novembre

Ouverture : du mardi au vendredi 10h-12h
et 14h-18h

Samedi, dimanche et jours fériés 14h-18h

> Bibliothèque municipale

Ouverture : lundi 15h-18h,

mercredi 10h-12h/15h-17h,

vendredi 15h-18h,

samedi de 15h00 à 17h00.

Espace enfants et internet

Adhésion et prêts gratuits

Tél : 02 54 36 68 05

> École primaire :

Tél : 02 54 47 41 04

> Collège :

Tél : 02 54 01 44 88

➔ Palmarès du concours départemental des villages, maisons et fermes fleuries

> 1^{ère} catégorie :

Maisons avec jardin visible de la rue

• 1^{er} Prix

- Flageul Danielle

- Guillot Didier

- Lagoutte Françoise

- Massicot Édith

- Choquet Carine



AGENDA

1^{ER} SEMESTRE 2026

10/01/2026	Vœux
17 & 18/01/2026	Lotos - US2R
17/01/2026	Conférence - ASPHARESD
07/02/2026	Soirée dansante - Zumbamigos
11/02/2026	Don du Sang
15/02/2026	Chansons à thèmes - Les Lavoisirs
20/02/2026	Spectacle musical Pierre et Fils
21/02/2026	Loto - Tous Autour d'Éguzon
28/02/2026	Soirée tartiflette - US2R
.....	Chanson Valentin Vander - Vieux Chaudrons
08/03/2026	Loto - Zumbamigos
15 & 22/03/2026	Élections municipales
22/03/2026	Théâtre - Troubadours de Chavin
03/04/2026	Spectacle Marc Bloch
24/04/2026	Conférence - ASPHARESD
02/05/2026	Colloque - Les Fruits du Terroir
21/05/2026	Concours de chansons - Festiv en Marche
23/05/2026	Festival de la Voix
19/06/2026	Conférence - ASPHARESD



Directeur de la Publication : Jean-Paul THIBAudeau
Réalisation graphique : Mairie d'Éguzon-Chantôme
Impression : Agigraphic, La Souterraine - 1000 exemplaires

Visitez la page
Commune d'Éguzon Chantôme
sur facebook

